

# SUD . CGT . CFDT

Mr Gendry a décidé de bloquer notre pouvoir d'achat en gardant dans les caisses quasiment tout les bénéfices qui sont le fruit de notre travail.

De quelle légitimité tire-il ses décisions alors que les assemblées générales ont démontré que la majorité des salariés ne sont pas d'accord pour se serrer la ceinture quand il y a 21 million d'€ de surplus ?

Le rôle de chacun d'entre nous est déterminant dans le fonctionnement de l'entreprise alors que celui de Mr Gendry consiste à démanteler le Groupe SNPE et offrir un joli bas de laine au Groupe SAFRAN.

Mr Gendry croit qu'il peut mépriser l'avis de tous les salariés et continuer à nous faire travailler en étant soumis à sa volonté.

Et bien faisons la démonstration que si nous le décidons, les choses n'iront pas dans le sens qu'il est le seul à souhaiter.

**AUGMENTATION GENERALE A 1 %, TRAVAILLONS A 1 % !**

**TOUS ENSEMBLE POUR NOS SALAIRES !**

**21 MILLIONS € DE BENEFICE, IL FAUT UN TALON !**

Les horaires pour la grève reconductible à partir du mercredi 07  
*avril 2010* :

- JN, JC, St Hélène, début de journée : 2 h mini à 8 h maxi de grève.
- Quart de mercredi matin, début de quart : 2 h mini à 8 h maxi de grève.
- Quart de mercredi après-midi, début de quart : 2 h mini à 8 h maxi de grève.
- Quart de nuit de mercredi, début de quart : 2 h mini à 8 h maxi de grève (nuit du mercredi à jeudi).

Une collecte de solidarité avec les grévistes sera organisée jeudi 08 avril à partir de 7 heures à l'entrée principale et au pont rouge.